

pu voir jusqu'ici, qui ne prenne très au sérieux le chômage qui peut exister en ce moment au Canada. C'est donc une chose très grave, qui intéresse au plus haut point notre parti et le Gouvernement. Je prétends pour ma part que vu ses réalisations antérieures le Gouvernement mérite de conserver la confiance de la Chambre et de la population. Parmi ces réalisations il faut compter précisément ce qu'il a fait en ce qui concerne le problème du chômage.

Au cours des quelques derniers jours, par exemple, nous avons entendu dénaturer les faits de la façon la plus libre et la plus flagrante. On a indiqué pour le nombre des chômeurs, des chiffres variant entre 200,000 et 500,000, s'il vous plaît, laissant tout bonnement de côté la déclaration du Gouvernement qu'il y a, en ce moment, au Canada, 280,000 chômeurs inscrits. Cela est évidemment très grave; ce chiffre représente en effet une augmentation de 93,000 comparativement à la période correspondante de l'année précédente.

Comme le premier ministre suppléant l'a dit si clairement l'autre soir, vu ses réalisations antérieures, le Gouvernement actuel a le droit de s'en tenir à sa politique actuelle qui consiste à attendre les événements, à voir comment va se dessiner la situation mondiale à laquelle nous devons faire face. S'agit-il simplement d'un malaise saisonnier comme celui que nous avons eu en 1950, alors qu'à la même période, soit en janvier de cette année-là, il y avait 300,000 chômeurs inscrits comme tels? Au 1^{er} juin 1950, ce chiffre était tombé à 139,000, soit environ 66 p. 100. Je crois que l'honorable député de Red-Deer (M. Shaw) a été très injuste et inexact hier soir lorsqu'il a dit que le Canada n'avait pu sortir de l'impasse du chômage que grâce à la guerre de Corée. Comme vous allez le constater, ces chiffres sont du 1^{er} juin. En d'autres termes, le nombre des chômeurs était tombé à 139,000, c'est-à-dire presque un mois avant le déclenchement du conflit coréen.

Je suis d'avis, monsieur l'Orateur, qu'étant donné ses réalisations antérieures, sa longue tradition de respect éclairé pour les droits légitimes des travailleurs, qu'étant donné l'encouragement constant qu'il a donné à l'activité syndicale légitime, le Gouvernement actuel mérite notre confiance et notre appui. Cet après-midi, le chef de l'opposition a parlé de ce qu'il avait entendu à la radio ce matin, savoir, que le président Eisenhower venait de nommer une commission pour étudier la question du chômage, étant donné qu'il y a actuellement aux États-Unis 3 millions de chômeurs inscrits comme tels. Je me per-

mets de signaler, monsieur l'Orateur, que ce n'est pas cette année que le Gouvernement a nommé un tel organisme mais en 1944-1945. Toutes les recherches fondamentales ont alors été faites, de sorte que nous pourrions, si jamais le besoin s'en présente, faire face aux problèmes que poserait une crise économique mondiale vraiment grave, alors que le gouvernement de l'heure devrait adopter des mesures énergiques.

Je crois que la Chambre sait bien que depuis plus de 20 ou 25 ans j'ai proclamé le droit au plein emploi. Si un pays comme le Canada peut envoyer ses fils participer à une guerre mondiale, leur disant qu'il faut être prêt à mourir en temps de guerre pour défendre les intérêts du pays parce qu'ils sont en jeu, c'est, je crois, le droit de chaque Canadien de dire à son gouvernement, en temps de paix: "J'exige le respect de mon droit de gagner ma vie sous notre présent régime social."

Rien, dans le passé du Gouvernement, ne permet à un député de s'imaginer que, si le besoin se faisait sentir d'une intervention majeure et énergique de la part de l'État, le régime au pouvoir ne serait pas le mieux qui se puisse trouver pour affronter le problème.

Je me dis parfois que les Canadiens ne pensent pas assez de bien d'eux-mêmes. Je songe souvent à la différence qui existe entre les spectateurs dans les salles de cinéma américaines et les spectateurs dans les salles canadiennes. Aux États-Unis, quand la photo du président est projetée sur l'écran, tous les spectateurs applaudissent. Il m'est arrivé souvent dans ma vie de pénétrer dans un cinéma canadien, mais je n'y ai entendu qu'une seule fois les applaudissements saluer la photo d'un premier ministre du Canada.

Nous ne faisons pas suffisamment état de nos chefs. Peut-être ne faisons-nous pas assez état de nos propres réalisations. Parmi ceux qui siègent juste en face de nous, il n'en est pas un seul qui ne sache parfaitement que la façon dont le régime libéral actuellement au pouvoir s'est attaqué au problème qui nous occupe est la meilleure jamais constatée dans le monde entier. Quand les nations se sont réunies à San-Francisco, en 1945, pour y établir le document aujourd'hui connu sous le nom de Charte des Nations Unies, la délégation canadienne, dès son arrivée là-bas, a signalé une grande faiblesse de la charte, une insuffisance du point de vue économique. C'est là un fait connu de tous. Tous les délégués à cette assemblée (je crois qu'il y avait, en tout, quelque 48 délégations nationales) ont rendu un grand hommage au Canada en demandant à sa délégation d'écrire tout un passage sur les affaires économiques.